



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : juillet-août-septembre 2016

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs au 30 septembre 2016	Nombre de forfaits cellulaires en réserve au 30 septembre 2016	Coûts d'acquisition trimestriels	Coûts de service trimestriels
Rogers	Cellulaire	8	2	- \$	350,85 \$
	Téléphone intelligent	151	3	308,85 \$	14 648,30 \$
	Tablette électronique	20	1	- \$	1 178,10 \$
	Clé Internet	4	-	- \$	224,40 \$
Bell	Téléphone intelligent	5	-	- \$	883,75 \$